

## SITOM INFO MARS 2021

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Un nouvel éco organisme pour les mégots

Alcome, c'est le probable futur nom de l'éco-organisme de la filière mégots. Son objectif sera de réaliser des expérimentations pour prévenir la gestion des déchets provenant des produits du tabac (filtre composé partiellement de plastique). Les soutiens versés aux collectivités ne sont pas définis à ce jour.

#### Le réemploi des vélos et des livres !

La collecte des vélos lancée en décembre 2020 par le SITOM sur les déchetteries de Saint Laurent d'Agny, Ternay et Brignais remporte un franc succès. 162 vélos et trottinettes ont été collectés au profit de l'association la Clavette en deux mois ! Le SITOM félicite tous les usagers donateurs de son territoire pour leurs dons en faveur du réemploi. Cette collecte a permis d'éviter la production de 1.1 T de déchets.

La collecte des livres s'est achevée le 20 février 2020. Au total c'est 57 cartons de livres qui ont été récupérés par Recyclivre afin d'être revendus.

#### Augmentation des livraisons à domicile : que faire de nos cartons ?

Les périodes de confinement ont engendré une augmentation des achats en ligne et donc des tonnages de cartons. Le SITOM rappelle à ses usagers que les cartons bruns doivent être déposés en déchetterie et non dans les bacs ou les silos jaunes.

Les cartons remplissent les bacs et silos jaunes au détriment des autres emballages recyclables, et bloquent les chaînes de tri au centre de tri. Chaque usager bénéficie d'un accès illimité et gratuit en déchetterie pour déposer ses cartons afin que ceux-ci soient acheminés directement chez nos repreneurs pour être recyclés.



Pour permettre un recyclage adapté et éviter d'engorger les véhicules de collecte

#### Silos bleus, un flux papiers pollué. Il faut agir !

Les silos bleus implantés sur le territoire de la COPAMO sont destinés à recevoir uniquement les papiers, journaux, revues et magazines. Or, depuis plusieurs mois, le SITOM constate une dégradation de ce flux papier avec la présence d'éléments indésirables dans ces silos : ordures ménagères (à déposer dans les bacs gris), cartons (à déposer en déchetterie), emballages plastiques (à déposer dans les silos jaunes). Il faut améliorer la qualité du flux de nos papiers pour permettre son recyclage. Le SITOM encourage les habitants de son territoire à se remobiliser en faveur du tri des déchets et à respecter les consignes de tri apposées sur les silos.



## Une déchetterie nouvelle génération du STIOM Sud Rhône sur le site de Saint Symphorien D'Ozon

L'actuelle déchetterie de Saint Symphorien D'Ozon est obsolète et celle de Chaponnay située en zone humide et dans un périmètre environnemental sensible. Ces deux déchetteries doivent fermer. Une nouvelle déchetterie est en cours de construction à Saint Symphorien D'Ozon, 1980 route d'Heyrieux - RD 149, en limite de Corbas. L'ouverture aux habitants de la CCPO est prévue fin juin 2021. Cette déchetterie nouvelle génération sera à plat et les usagers déposeront leurs déchets verts au sol dans des alvéoles, les autres déchets (cartons, ferrailles, encombrants, bois) dans des bennes compactrices, ou dans des élévateurs automatiques (gravats, meubles).



## Le SITOM investit pour améliorer le service à l'utilisateur

Après avoir engagé les travaux de deux nouvelles déchetteries sur son territoire (la déchetterie de Saint Laurent D'Agnay qui a ouvert ses portes le 2 de novembre 2020 et la déchetterie de Saint Symphorien), le SITOM va lancer les études pour la construction de la déchetterie de Millery et mener une réflexion sur la construction d'une nouvelle déchetterie à Brignais. Le but de ces projets est d'améliorer le service à l'utilisateur en permettant aux habitants de la CCVG de disposer d'outils performants pour le tri de leurs déchets.

## Recycler nos biodéchets devient une nécessité

Le 2ème semestre de 2021, le SITOM prévoit de faire un grand pas en termes de tri et de réduction des déchets incinérés. Le SITOM a pour projet d'expérimenter la collecte séparée des biodéchets, dans 8 communes du Sitom, pour pallier aux difficultés de compostage en centre-ville (habitations sans espace vert). En effet, l'installation d'abris-bacs à biodéchets sur les centres-villes de Brignais, Chaponost, Communay, Millery, Mornant, Saint Symphorien D'Ozon, Taluyers et Ternay permettra aux usagers de réduire d'un tiers leurs quantités d'ordures ménagères. Sur ces 8 communes, 500 foyers volontaires seront sélectionnés pour cette expérimentation. Ces foyers seront à l'origine d'une réduction de 50 tonnes de déchets par an soit en moyenne 2kg par foyer et par semaine environ. Les déchets alimentaires des citoyens seront méthanisés, à Saint Symphorien sur Coise, à 30kms de Brignais.

